

# La protection des créations et des signes distinctifs l'Inpi au service des porteurs de projets et des entreprises

ADSN - 05/2011 Sylvie Galderà INPI Bordeaux



## Plan de l'intervention

Introduction à la propriété intellectuelle

- les différents outils pour protéger les créations

Les signes distinctifs de l'entreprise

- leur protection
- les recherches de disponibilité
- le dépôt de la marque

Les missions de l'INPI

## LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété industrielle

La propriété littéraire et artistique

La marque et autres signes distinctifs

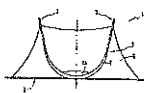
La brevet

Le secret

Le dessin et modèle



Quechua



## Les signes distinctifs de l'entreprise

Ce sont tous les signes utilisés par l'entreprise dans sa communication vis à vis de ses clients, fournisseurs et des administrations.

Certains de ces signes sont privatifs, d'autres collectifs

## Les différents signes distinctifs de l'entreprise

Les signes privatifs :

la dénomination sociale

le nom commercial

l'enseigne

la marque

le nom de domaine

Les signes collectifs :

l'appellation d'origine, l'IGP

les labels

## La protection des signes distinctifs de l'entreprise

### LA DENOMINATION SOCIALE

C'est le nom de la personne morale (immatriculée au RNCS)

- unique
- protégée sans formalité dès la création et ce jusqu'à la mort de l'entreprise
- dans le cadre de la concurrence
- protection nationale en principe
- condition : non banalité

## La protection des signes distinctifs de l'entreprise

### LE NOM COMMERCIAL

nom(s) sous le(s)quel(s) l'entreprise se présente au public

- peut être différent de la DS
- plusieurs noms commerciaux possibles
- protégé à compter de l'usage sans formalité (il est néanmoins conseillé de le signaler au RNCS)
- par l'action en concurrence déloyale
- en fonction du rayonnement (local à national)

> INPI |

## La protection des signes distinctifs de l'entreprise

### L'ENSEIGNE

désigne un établissement : local commercial, usine, atelier ...

- protection à compter de l'usage sans formalité
- par l'action en concurrence déloyale
- protection locale de principe (sauf notoriété)

> INPI |

## La protection des signes distinctifs de l'entreprise

### LA MARQUE

« la marque de fabrique, de commerce ou de service est un signe susceptible de représentation graphique servant à distinguer les produits ou services d'une personne physique ou morale »

Dépôt nécessaire

Droit territorial

Durée : 10 ans renouvelable indéfiniment

> INPI |

## La protection des signes distinctifs de l'entreprise

### LES NOMS DE DOMAINE

adresse électronique sur Internet

pas de qualification juridique

principe du premier arrivé, premier servi

protégé contre usurpations (centre de médiation de l'OMPI)

> INPI.fr

## Vérifier la disponibilité, pourquoi ?

Avant d'adopter un signe distinctif, il est nécessaire de vérifier au préalable

### SA DISPONIBILITE

Aucune vérification n'est faite par les administrations concernées. Seule la personne lésée peut agir.

Risques encourus :

- interdiction d'utiliser : changement de signe
- recours judiciaire : concurrence déloyale et/ou contrefaçon

> INPI.fr

## Vérifier la disponibilité, comment ?

Le signe est considéré comme disponible s'il ne porte pas atteinte à un droit antérieur tel que :

- Une dénomination sociale, un nom commercial, une enseigne
- Une marque
- Un nom de domaine
- Un nom d'association
- Un droit d'auteur, un dessin ou modèle protégé
- Un droit de la personnalité d'un tiers, d'une collectivité territoriale
- Une appellation d'origine protégée.....

l'atteinte peut être caractérisée si le signe est approchant :  
risque de confusion

> INPI.fr

## Vérifier la disponibilité, comment ?

Première étape : recherche à l'identique sur

- ▣ Les domaines d'activité identiques ou similaires
- ▣ Les produits ou services similaires

En ligne, en consultant :

la base de donnée Marques sur :

[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

Les dénominations sociales, enseignes ou noms commerciaux en France sur :

[www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)

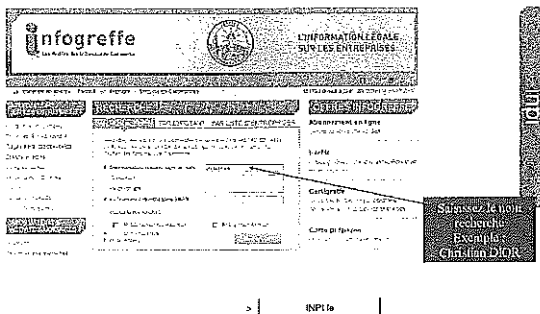
## Vérifier la disponibilité, comment ? [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

The screenshot shows the INPI website homepage. A callout box in the top right corner points to the navigation menu and contains the text: "Marques françaises, communautaires et internationales". Another callout box points to the central banner area which says "un brevet publié ?". The page includes the INPI logo, a search bar, and various informational panels.

## Vérifier la disponibilité, comment ? [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

The screenshot shows the INPI search results page for the brand name "Christian Dior". A callout box on the left says "Saisissez le nom recherché Exemple : Christian Dior". A callout box on the right says "Vous pouvez choisir de affiner votre recherche en sélectionnant une ou plusieurs classes". The page displays the search results under the heading "Recherche par nom de marque" and lists several classes of goods and services.

## Vérifier la disponibilité, comment ? www.infogreffe.fr



The screenshot shows the Infogreffe website header with the logo and the text "L'INFORMATION LEGALE SUR LES ENTREPRISES". Below the header, there are several navigation tabs: "RECHERCHER", "COMMUNIQUÉ", "PARCOURS DE FORMATION", "ADRESSEMENT EN LIGNE", "VÉRIFIER", "CARTES", and "COURS DE FORMATION". A search bar is visible on the right side of the page. A callout box on the right side of the screenshot contains the text: "Saisissez le nom recherche Exemple Christian DIOR".

## Vérifier la disponibilité, comment ?

Deuxième étape : recherche approfondie dans les marques et le registre du commerce pour détecter les signes similaires qui pourraient créer un risque de confusion

- ▣ ressemblances orthographiques, phonétiques et intellectuelles

Exemples :

Minotel / milotel

Sherman / Chairman

La vache qui rit / la vache sérieuse

Zespa (planches à voile) / Tsespa (bateaux)

- ▣ prestation payante .

40 € pour 3 GAS ou 3 classes

60 € pour une recherche conjointe 3 GAS et 3 classes

10 € par classe ou GAS supplémentaire

## Autres sites utiles :

Dénominations sociales, noms commerciaux, enseignes

- ▣ [www.societe.com](http://www.societe.com)

- ▣ [www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr) (annuaire)

Identifier les artisans locaux, les noms commerciaux et enseignes (non inscrits au RNCS)

les noms de domaine

- ▣ moteurs de recherches sur internet

- ▣ [www.afnic.fr](http://www.afnic.fr)

- ▣ [www.eurid.eu](http://www.eurid.eu)

les associations

- ▣ [www.refasso.com](http://www.refasso.com) (payant)

## Les différents types de signes susceptibles de constituer une marque

### LES SIGNES VERBAUX

Noms arbitraires ou de fantaisie

Google

noms géographiques

Baccarat

noms patronymiques

Gillette

La Perfection au Masculin

Initiales, lettres, chiffres

TGV

hp

Slogans

NOKIA  
Connecting People

L. 52

> INPI.fr

## Les différents types de signes susceptibles de constituer une marque

### LES SIGNES FIGURATIFS :

dessins, étiquettes, hologrammes, logos, dispositions, combinaisons ou nuances de couleurs, formes de produits ou leur conditionnement



> INPI.fr

## Les différents types de signes susceptibles de constituer une marque

### LES SIGNES SONORES

les sons

les phrases musicales

N°National : 04 543 458



Dépôt de 4 novembre 1995

Déposant : METRO GOLDWYN MAYER LION CORP.

Description de la marque : la marque est constituée par le son produit par le réglage d'un lion et figuré par le syntagme et-démarc représenté

> INPI.fr

## Les conditions de validité d'une marque

le signe doit être distinctif pour les produits et services désignés au dépôt

ni générique, ni nécessaire, ni usuel

ex : ticket restaurant, bureautique, emailing,

non descriptif

ex : tamisée, super glue, beurre tendre, légère pour une cigarette ou sans plomb pour une essence

≠ d'une marque évocatrice (OASIS pour une boisson)

Remarque : Le caractère distinctif s'apprécie à la date de dépôt de la marque

> INPI.fr

## Les conditions de validité d'une marque

le signe doit être licite

non contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs

ex : LSD pour un parfum, slogans racistes ..

non trompeur sur la nature, la qualité, l'origine des produits et services

ex : GENEVA pour une montre, SERVI FRAIS pour des produits congelés

il ne doit pas être interdit par l'article 6 ter de la CUP : drapeaux, emblèmes, poinçons des états ou d'autres textes : croix rouge, anneaux des jeux olympiques ....

le signe doit être disponible

> INPI.fr

## La marque

La marque confère à son titulaire un monopole sur un signe distinctif pour la désignation de produits et/ou de services listés dans l'acte de dépôt, répertoriés dans une classification internationale : la classification de Nice qui comprend 45 classes.



stylos



cosmétiques



crèmes dessert

> INPI.fr

## déposer une marque

### Les éléments essentiels du dépôt :

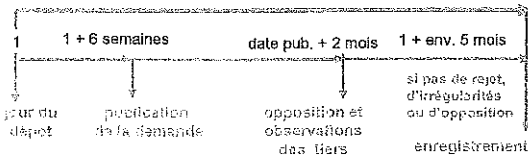
- l'identification du déposant
- le modèle de la marque
- la liste des produits et services associés aux classes correspondantes
- la redevance de procédure

### Où déposer

- Par voie électronique sur le site de l'INPI : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)
- A l'INPI

## La procédure d'enregistrement en France

Examen de la demande  
(de forme et de fond) sauf disponibilité



L'enregistrement prend effet à la date du dépôt pour 10 ans

## Missions de l'INPI

- Enregistrer, Délivrer et Publier les titres de propriété industrielle
  - > Brevets
  - > Marques
  - > Dessins et modèles
- Accueillir et accompagner les déposants
- Informer, Sensibiliser et former
- Participer à l'adaptation du droit de la propriété industrielle
- Contribuer à la lutte contre la contrefaçon

## Organisation



Statut : Etablissement Public  
placé sous tutelle du ministère  
de l'Economie, des Finances et  
de l'Emploi

750 agents sur toute la France :

4 services centraux : Paris,  
Compiègne, Lille, Nanterre  
23 implantations régionales :  
Alsace (Strasbourg),  
Aquitaine (Bordeaux),  
Auvergne (Clermont-Ferrand),  
Basse-Normandie (Caen),  
Bourgogne (Dijon),  
Bretagne (Rennes),  
Centre (Orléans),  
Franche-Comté (Besançon),  
Guadeloupe (Baie-Mahaut),  
Haute-Normandie (Rouen),  
Île-de-France (Paris),  
Languedoc-Roussillon (Montpellier),  
Lorraine (Nancy),  
Midi-Pyrénées (Toulouse),  
Nord-Pas de Calais (Lille),  
Pays de la Loire (Nantes),  
Picardie (Compiègne),  
Poitou-Charentes (Chasseneuil du  
Poitou),  
Provence-Alpes Côte d'Azur  
(Marseille, Sophia Antipolis),  
Rhône Alpes (Grenoble, Lyon et  
Saint Etienne)

INPI le

## Missions des délégations régionales

» Promouvoir la propriété industrielle

- Pré-diagnostic PI
- Conférences, salons, .....

» Sensibiliser les entreprises et les étudiants aux enjeux de la  
Propriété Industrielle, au travers de partenariats avec les  
institutionnels : Université, CCI, Conseil Régional, pôles de  
compétitivité

» Assurer un service de proximité :

- accompagnement dans les démarches, recherches d'antériorité
- Recevoir les dépôts de brevets, marques, modèles

INPI le

## L'INPI en Lorraine

123 rue du Faubourg des Trois Maisons

BP30749

54064 NANCY Cedex

Couverture

du lundi de 13h30 à 17h00

du mardi jusqu'au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

du samedi de 09h à 12h00

informations et renseignements sur rendez-vous

**Permanences :** Metz Synergie 2 fois par mois,  
Epinal Campus Fibres 1 fois par mois  
Bar Le Duc CCI 1 fois tous les 3 mois

0 820 213 213 (choix 4) - [lorraine@inpi.fr](mailto:lorraine@inpi.fr)

[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

INPI le